

# DEMANDE D'ADMISSION PREALABLE

## DAP - DOSSIER BLANC <sup>cerfa</sup> n°11443\*19 2021/2022

La procédure "demande d'admission préalable (DAP) / dossier blanc" est destinée aux candidats étrangers, ressortissants hors Union européenne, titulaires ou futurs titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires obtenu en UE ou hors UE, résidant à l'étranger et qui souhaitent s'inscrire en **1ère année de licence** à l'université Bordeaux Montaigne.

### Conditions d'admission :

- Remplir toutes les conditions d'accès à l'enseignement supérieur de son pays : diplôme de fin d'études secondaires, concours d'entrée à l'université, etc.
- Être titulaire d'un diplôme de connaissance de langue française TCF DAP, DELF B2, DALF C1 ou TEF

### Comment procéder :

Les candidats doivent constituer leur dossier **du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 17 janvier 2021**, auprès :

- Soit de l'Espace Campus France pour les pays dans la liste ci-dessous :

Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, République Démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.

- Soit du service culturel de l'Ambassade de France de leur pays, s'il ne figure pas dans la liste ci-dessus ([dossier](#) à télécharger sur le site du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)

### Épreuve de vérification linguistique :

- DELF B2 (75/100, Expression écrite 14/20), DALF C1 (Licences mention Information-communication, Licence Art du spectacle mention Cinéma et audiovisuel, mention Humanités...), TEF (530 point min /écrit 14/20)
- Test de connaissance du français (TCF DAP) :

Les candidats qui ne justifient pas du niveau de langue requis au moment du dépôt du dossier pourront passer une épreuve de vérification linguistique. L'Espace Campus France ou l'Ambassade de France leur communiqueront la date et le lieu de l'examen. Les informations concernant le TCF DAP sont consultables sur le site de France Education international

### Points importants :

Il est indispensable de **consulter l'offre de formation** sur le site de l'université pour connaître les spécificités de chaque filière. Pour les **Licences mention Arts, Arts du spectacle, Musicologie, mention Information-Communication, mention Humanités**, les candidats doivent fournir des documents supplémentaires indiquant leur expérience dans le domaine.

### Contact :

Tél. : +33 (0)5 57 12 44 01

@ : [admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr)

Site internet de Bordeaux Montaigne :

[www.u-bordeaux-montaigne.fr](http://www.u-bordeaux-montaigne.fr)

Université Bordeaux Montaigne

Direction de la scolarité - Pôle coordination des Études

Bureau des licences - Admission Étudiants étrangers

Esplanade des Antilles

Domaine universitaire

F33607 PESSAC CEDEX



## Pièces complémentaires à joindre à votre dossier de demande d'admission pour les filières spécifiques

---

<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Arts plastiques</b></li><li>○ <b>Design Arts Appliqués</b></li></ul>	Travaux personnels : Portfolio de 10 documents – Format A4 maximum, originaux ou photos couleurs – et commentaire de chaque production
<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Etudes cinéma et audiovisuel</b></li></ul>	Justificatifs d'expériences professionnelles et diplômes obtenus dans ce domaine. Niveau de langue française DALF C1
<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Etudes théâtrales</b></li></ul>	Expérience dans le domaine : compte-rendu d'expériences théâtrales, critiques de spectacles, tout autre document jugé nécessaire de joindre au dossier
<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Musicologie</b></li><li>○ <b>Musiques actuelles, jazz et chanson</b></li></ul>	Diplômes musicaux obtenus ou attestations d'un niveau d'études musicales, tout autre document jugé nécessaire de joindre au dossier
<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Sciences Archéologiques</b></li></ul>	Attestations d'expériences dans ce domaine et de participation à des fouilles archéologiques
<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Information-Communication</b></li></ul>	Justificatifs d'expériences professionnelles et diplômes obtenus dans le domaine. Niveau de langue française DALF C1 Pour les parcours en double licence-langue : justificatif d'un niveau B2 pour la langue étrangère